



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 10 décembre 2024
Date de publication : 23 décembre 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Alexandre, ROCHE Paul,	Catherine, ANTOINE Patricia,
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
CHAMPANHET Stéphane,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, JARROT-MERMET
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET
GERMOND Daniel, DRAY	LEFEVRE Jean-Philippe,	Timothee, BOUTELOUP
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	DELAINE Isabelle, JEANNET	Guillaume, EMONIN Laurent
MIRAT Maryline, DOUZENEL	Nathalie, DEMORTIER-BLANC	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à BERTHAUD Mathieu, CUINET Jean-Pierre donne procuration à JABOVISTE Philippe, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents non représentés

Objet : Travaux de rénovation électrique et revêtement de sol au Musée des Beaux-arts : plan de financement

Rapporteur : Monsieur Philippe JABOVISTE

La Ville de Dole souhaite entreprendre des travaux de rénovation au Musée des Beaux-arts, situé 85 rue des Arènes à Dole. Ces travaux comprendront la mise en conformité électrique du bâtiment, la rénovation de l'éclairage avec l'installation d'ampoules Led, ainsi que le remplacement des moquettes du 1^{er} étage.

Les travaux commenceront dès le début du mois de janvier 2025 et dureront 4 mois, période pendant laquelle le Musée des Beaux-arts sera fermé au public.

Le coût global de cette rénovation est estimé à 230 589 € HT et pourrait être financé comme suit :

Dépenses		Recettes		
Libellé	Montant € HT	Financier	Montant € HT	Taux
Mise en conformité électrique et éclairage	201 945 €	Etat (DSIL)	69 176 €	30 %
Revêtement de sol	28 644 €	Conseil Départemental du Jura	46 118 €	20 %
		<i>Autofinancement</i>	115 295 €	50 %
TOTAL	230 589 €	TOTAL	230 589 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 11 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les travaux de rénovation présentés ci-dessus pour un coût prévisionnel de 230 589 € HT,
- **DE SOLLICITER** tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Fait à Dole, le 16 décembre 2024,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques

Jean-Baptiste GAGNEUX

